



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN DE RELANCE AUTOROUTIER : LA FNTP SOUHAITE UNE DECISION RAPIDE

Paris, lundi 22 juillet 2013 – La Fédération Nationale des Travaux Publics souhaite qu'une décision soit rapidement prise par le gouvernement pour permettre un plan de relance autoroutier.

La France est à la recherche de relais de croissance et d'emploi et de mesures susceptibles d'accroître la compétitivité de son économie.

En décidant de lancer un plan routier permettant la réalisation de maillons manquants ou de mise à niveau du réseau routier et autoroutier national, le gouvernement serait gagnant sur l'ensemble de ces objectifs : aménagement et attractivité des territoires, emploi (1 million d'euros investis dans ces travaux génèrent 8 emplois).

Ce nécessaire programme d'investissement peut se réaliser sans conséquence pour les équilibres budgétaires puisque l'Etat a la possibilité de mettre à profit le système de concession autoroutière à péage : l'allongement de la durée des concessions autoroutières permettra de financer le programme. Il appartient au gouvernement d'en définir les modalités et que l'ensemble des entreprises puissent en bénéficier, afin que les travaux puissent être rapidement lancés. Dans la conjoncture actuelle, les 3 milliards d'euros que pourrait représenter ce programme apporterait aux entreprises de Travaux Publics un salutaire volume de chiffre d'affaires alors que la baisse d'activité constatée sur le dernier trimestre est de -4,6%.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [20 Fédérations Régionales](#) et de ses 18 Syndicats de Spécialités, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : www.fntp.fr – www.on-n-arrete-pas-le-futur.fr - www.metiers-tp.com

Contact presse : Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : gouxreverchonjc@fntp.fr

